



17 MARS 2022

Année universitaire : 2021/2022

AVIS AUX ETUDIANTS ENDETTES DU NIVEAU L3
Emploi du temps des examens des dettes - 2021/2022

DETTES- LICENCE 02 - Semestre 03 - Session rattrapage

Date	Horaire	Matière
Lundi 21.03..2022	09h:00-10h:00	Compréhension et expression écrites
	10h:00-11h:00	Grammaire de la langue d'études
	11h:00-12h:00	Culture et civilisation de la langue
Mardi 22.03.2022	09h:00-10h:00	Littérature de la langue d'études
	10h:00-11h:00	Phonétique corrective et articulatoire
	10h:00-11h:00	Introduction à la linguistique
	10h:00-11h:00	Techniques du travail universitaire
Mercredi 23.03.2022	09h:00-10h:00	Initiation à la traduction (à distance)
	09h:00-10h:00	Langue étrangère (Anglais) (à distance)

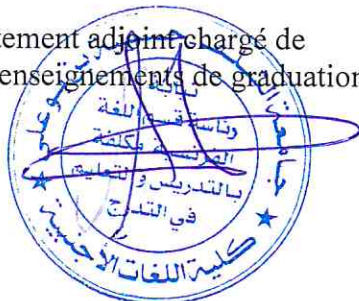
Remarques :

1. L'étudiant endetté doit se munir de sa carte d'étudiant le jour de l'examen et la présenter à l'enseignant surveillant et doit également émarger la feuille de présence.
2. Les salles seront affichées au département le jour de l'examen.
3. L'étudiant endetté doit rejoindre la salle qui lui sera indiquée le jour de l'examen et ne doit en aucun cas la changer.
4. Il faut respecter le planning et être à l'heure.
5. L'étudiant endetté peut quitter la salle d'examen 30 minutes après le début de l'examen et doit rendre sa copie même vierge.
6. L'examen à distance sera donné à l'étudiant par l'administration (bureau 25) le **lundi 21.03.2022 de 12h:00-13h:00**. Il doit le rendre comme il est indiqué dans le planning.
7. En cas de nécessité, veuillez contacter le chef du département ou le chef du département adjointe chargée de la scolarité et des enseignements de graduation.

Le chef du département adjoint chargé de
la scolarité et des enseignements de graduation

Le chef du département

17 MARS 2022





Année universitaire : 2021/2022
AVIS AUX ETUDIANTS ENDETTES DES NIVEAUX L2-L3

17 MARS 2022

Emploi du temps des examens des dettes - 2021/2022

DETTES- LICENCE 01 - Semestre 01 - Session 01

Date	Horaire	Matière
Lundi 21.03.2022	09h:00-10h:00	Compréhension et expression écrites
	10h:00-11h:00	Grammaire de la langue d'études
	11h:00-12h:00	Culture et civilisation de la langue
Mardi 22.03.2022	09h:00-10h:00	Initiation aux textes littéraires
	10h:00-11h:00	Phonétique corrective et articulatoire
	11h:00-12h:00	Initiation à la linguistique concepts
Mercredi 23.03.2022	09h:00-10h:00	Techniques du travail universitaire
	10h:00-11h:00	Compréhension et expression orales
	11h:00-12h:00	Sciences sociales et humaines (à distance)
	11h:00-12h:00	Langue étrangère (Anglais) (à distance)

Remarques :

1. L'étudiant endetté doit se munir de sa carte d'étudiant le jour de l'examen et la présenter à l'enseignant surveillant et doit également émarger la feuille de présence.
2. Les salles seront affichées au département le jour de l'examen.
3. L'étudiant endetté doit rejoindre la salle qui lui sera indiquée le jour de l'examen et ne doit en aucun cas la changer.
4. Il faut respecter le planning et être à l'heure.
5. L'étudiant endetté peut quitter la salle d'examen 30 minutes après le début de l'examen et doit rendre sa copie même vierge.
6. L'examen à distance sera donné à l'étudiant par l'administration (bureau 25) le **lundi 21.03.2022 de 12h:00-13h:00**. Il doit le rendre comme il est indiqué dans le planning.
7. En cas de nécessité, veuillez contacter le chef du département ou le chef du département adjointe chargée de la scolarité et des enseignements de graduation.

Le chef du département adjoint chargé de
la scolarité et des enseignements de graduation

Le chef du département



17 MARS 2022